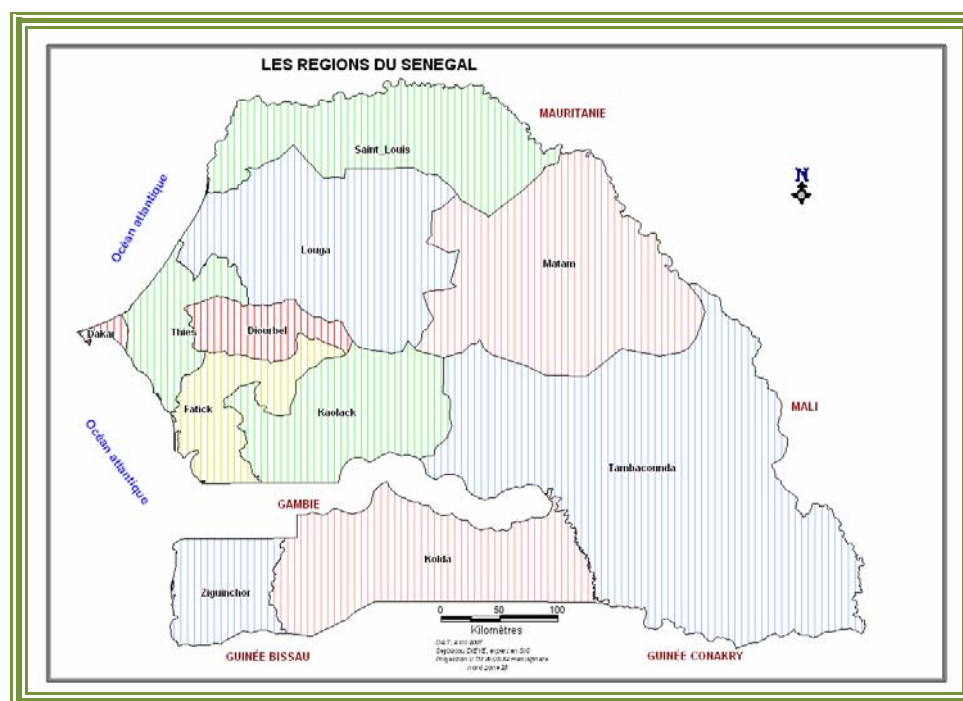


REPUBLIQUE DU SENEGAL
MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES

AGENCE NATIONALE DE LA STATISTIQUE ET DE LA DEMOGRAPHIE
(ANSD)



SENEGAL



RESULTATS DEFINITIFS
DU TROISIEME RECENSEMENT GENERAL DE LA POPULATION ET DE
L'HABITAT – (2002)

Rapport National de Présentation

Juin 2008



Fonds des Nations Unies
pour la Population



USAID | SENEGAL
FROM THE AMERICAN PEOPLE
Agence Américaine pour
le Développement International

RESULTATS DEFINITIFS DU TROISIEME RECENSEMENT GENERAL DE LA POPULATION ET DE L’HABITAT DU SENEGAL (RGPH^{III}) 2002

RAPPORT NATIONAL DE PRESENTATION

Ce rapport est le fruit d’un travail collectif réalisé au niveau national et soutenu par :

- le Fonds des Nations Unies pour la Population (UNFPA) à travers la composante projet SEN-02/P10 « *Appui à la collecte des données* », d’une part, et l’Equipe d’appui Technique basée à Dakar (CST/UNFPA) d’autres part.
- l’Agence Américaine pour le Développement International (USAID).

Ont également pris part à ce travail l’Institut de Recherches pour le Développement (IRD – Sénégal), Dr Cheikh Mbacké (Ph. D.), Mr Edmond Rodriguez et Dr Macoumba Thiam. L’ANSD tient particulièrement à exprimer ses remerciements à ces différents partenaires.

Toute information complémentaire sur les informations publiées peut être obtenue auprès de l’Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie.

Rue 1 x Bd de l’Est Point E, BP 116 Dakar,
Tél : (221) 824 03 01/825 00 50, Fax (221) 824 90 04,
E-mail : dpsfr@yahoo.fr; Site Web : <http://www.ansd.org>

© ANSD – Décembre 2006

COMITE DE REDACTION

- Président : **Babakar FALL**, Directeur Général, ANSD
- Coordinateur général : **Ibrahima SARR**, Expert,
Directeur des Statistiques Démographiques et
Sociales, ANSD
- Coordination scientifique: **Bakary Djiba**, Expert, Chef de la
Division du Recensement et des Statistiques
Démographiques, ANSD
Abdoulaye M. Tall, Expert, DSDS/ANSD
- Coordination technique : **Papa Demba Diouf**, Expert, Chef de la
Division des opérations de terrain, ANSD.
- Conseillers scientifiques : **Dr Cheikh Mbacké** (PH. D.), Démographe, Public
Heath Institute, USA.
Dr Philipe Antoine, Démographe, Chercheur (IRD)
Dr Samson Lamlenn, Conseiller régional,
CST/UNFPA, Bureau régional de Dakar
Dr Macoumba Thiam (PH. D.), Démographe,
Consultant,
Soukeyna Fall Kaba, Chargée de programme,
UNFPA, Dakar
Edmond Rodriguez, Démographe, consultant.
- Appui technique : **Thiécouta Ndiaye**, Expert, DMIS/ANSD
Mamadou Kane, Expert, DMIS/ANSD
Mouhadji Daff, Assistant Informaticien, Projet
Sen02-P10/UNFPA, ANSD
Atoumane Ndiaye, Expert, ANSD
- Rédacteurs : **Hamidou Bâ**, Expert/ANSD
Oumy Nd. Diagne, Expert, DSDS/ANSD
Mory Diouss, Expert, DSDS/ANSD
Mariama FALL, Expert, DSDS/ANSD
Dr Cheikh Mbacké(PH. D.), Démographe,
Consultant
Fatou Faye Mbessane, Technicien DSDS/ANSD
Aliou Gaye, Expert/ANSD
Cheikh Guèye, Expert, DSDS/ANSD
Mamadou Guèye, Expert, DSDS/ANSD
Fatou Bintou Camara Niang,Expert, DSDS/ANSD
Binta Guissé Mbow, Expert, DMIS/ANSD
Papa Ibrahima S. Sène, Expert, DSDS /ANSD
Abdoulaye M. Tall, Expert, DSDS/ANSD
Assane Thioune, Expert, DSDS/ANSD

CHAPITRE 5

MENAGES ORDINAIRES

INTRODUCTION

Le présent chapitre porte sur les ménages ordinaires. Il procède par un rappel de concepts et analyse ensuite la répartition des ménages selon la région et le milieu de résidence, la taille moyenne des ménages selon la région et le milieu de résidence, ainsi que la répartition des chefs de ménages selon quelques caractéristiques démographiques comme l’âge et le sexe.

Au Sénégal, un ménage est défini pour le RGPH III « *comme étant un groupe de personnes, apparentées ou non, qui vivent ensemble sous le même toit et mettent en commun tout ou partie de leurs ressources pour subvenir à leurs besoins essentiels, notamment le logement et la nourriture. Ces personnes appelées membres du ménage, prennent généralement leurs repas en commun et reconnaissent l'autorité d'une seule et même personne, le chef de ménage (CM)* ».

Pour traiter de cette thématique, l’analyse s’intéressera d’abord aux différentes caractéristiques de ces ménages et abordera ensuite un certain nombre de caractéristiques propres aux chefs de ménages.

5.1 EFFECTIFS DES MENAGES

Le Recensement Général de la Population et de l’Habitat du Sénégal de décembre 2002 a dénombré 1 075 858 ménages contre 765605 au recensement de 1988 soit un accroissement moyen de 40,5%. Plus de 53,1% sont localisés en milieu rural et 46,9% résident en milieu urbain. Le Tableau 5.1 ci-dessous en donne la répartition par région. On y remarque une forte concentration des ménages dans les régions de Dakar et Thiès qui sont fortement peuplées.

Tableau 5.1 : Répartition des ménages selon la région

REGION	MENAGE	
	NOMBRE	%
Dakar	293682	27,3%
Diourbel	102564	9,5%
Fatick	62887	5,9%
Kaolack	103751	9,6%
Kolda	76866	7,1%
Louga	65154	6,1%
Matam	42911	4,0%
Saint Louis	80174	7,5%
Tambacounda	60427	5,6%
Thiès	132754	12,3%
Ziguinchor	54688	5,1%
SENEGAL	1075858	100,0%

La région de Dakar, à elle seule, abrite 27.3% des ménages du pays (soit 293 682 ménages en tout) tandis que la région de Matam se retrouve avec la plus faible proportion du pays et ne concentre que 4.0% des ménages (soit, 42 911 ménages) ; les régions de Thiès, Kaolack et de Diourbel disposent, chacune d’une proportion non négligeable de ménages, soit, respectivement 12,3%, 9,6% et 9,5% (soit environ 1 ménage ordinaire sur 10 dans chacune des 3 régions).

Tableau 5.2 : Répartition des ménages selon le milieu de résidence

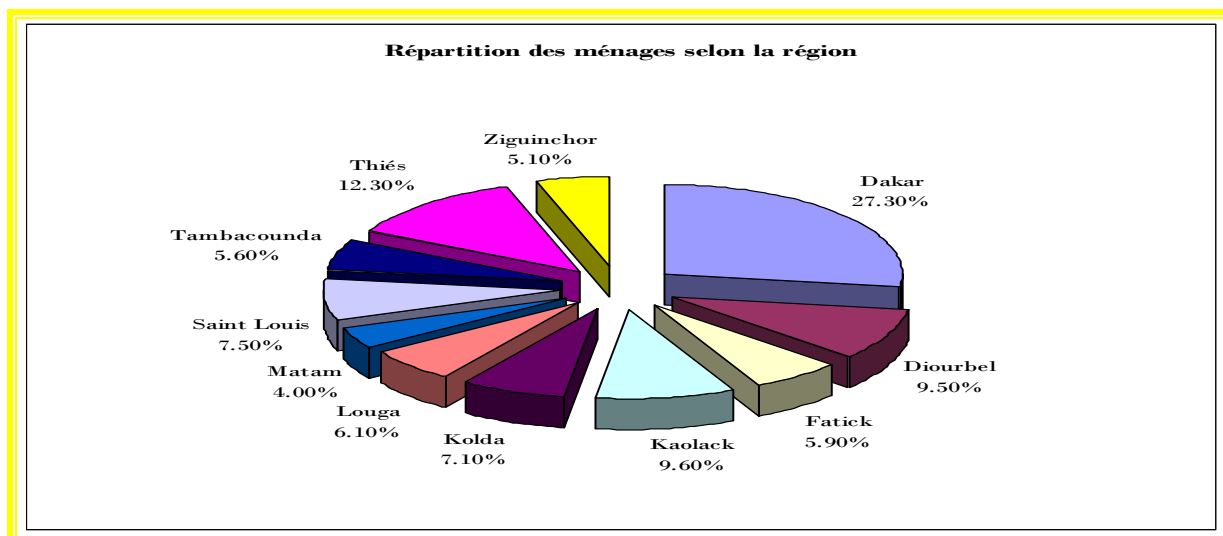
REGION	MILIEU				ENSEMBLE
	Urbain		Rural		
	Effectifs	Pourcentage	Effectifs	Pourcentage	Effectifs
Dakar	286987	97,7%	6695	2,3%	293682
Diourbel	17716	17,3%	84848	82,7%	102564
Fatick	9226	14,7%	53661	85,3%	62887
Kaolack	28506	27,5%	75245	72,5%	103751
Kolda	12320	16,0%	64546	84,0%	76866
Louga	13157	20,2%	51997	79,8%	65154
Matam	5998	14,0%	36913	86,0%	42911
Saint Louis	30222	37,7%	49952	62,3%	80174
Tambacounda	12825	21,2%	47602	78,8%	60427
Thiès	62108	46,8%	70646	53,2%	132754
Ziguinchor	25137	46,0%	29551	54,0%	54688
SENEGAL	504202	46,9%	571656	53,1%	1075858

La répartition déséquilibrée des ménages sur le territoire national révèle une distribution inégale selon le milieu de résidence entre les régions. La région de Dakar abrite 97% de ses ménages dans le milieu urbain. Elle est suivie par les régions de Thiès et de Ziguinchor qui ont chacune 5 ménages sur 10 situés dans la zone urbaine. Cette inégalité dans la répartition est à l’image de celle de la population.

Les six régions où les ménages ruraux sont particulièrement les plus importants sont Matam, Fatick, Kolda, Diourbel, Louga et Tambacounda dans lesquelles plus de 7 ménages sur 10 sont localisés dans le milieu rural.

En plus, il faut relever, sur le plan spatial, que près de la moitié des ménages (49,2%) se trouve localisée dans la partie extrême ouest du pays, dans 3 régions (Dakar, Thiès et Diourbel) occupant seulement 6% du territoire national.

Graphique 5.1: Répartition des ménages selon la région



5.1.1 La taille des ménages

Si le Sénégal compte 11 régions administratives, il faut reconnaître que ces entités ont des identités culturelles, sociales et économiques plus ou moins différentes selon qu'on est en milieu urbain ou rural. Ces spécificités reconnues sont mises en évidence pour expliquer les résultats du recensement de 2002. Bien que la moyenne nationale soit de 9 personnes par ménage, on relève un déséquilibre entre les milieux de résidence mais aussi entre les régions. Le milieu urbain compte, en moyenne, 7,9 membres par ménage alors qu'en zone rurale la taille est de 10,2 personnes.

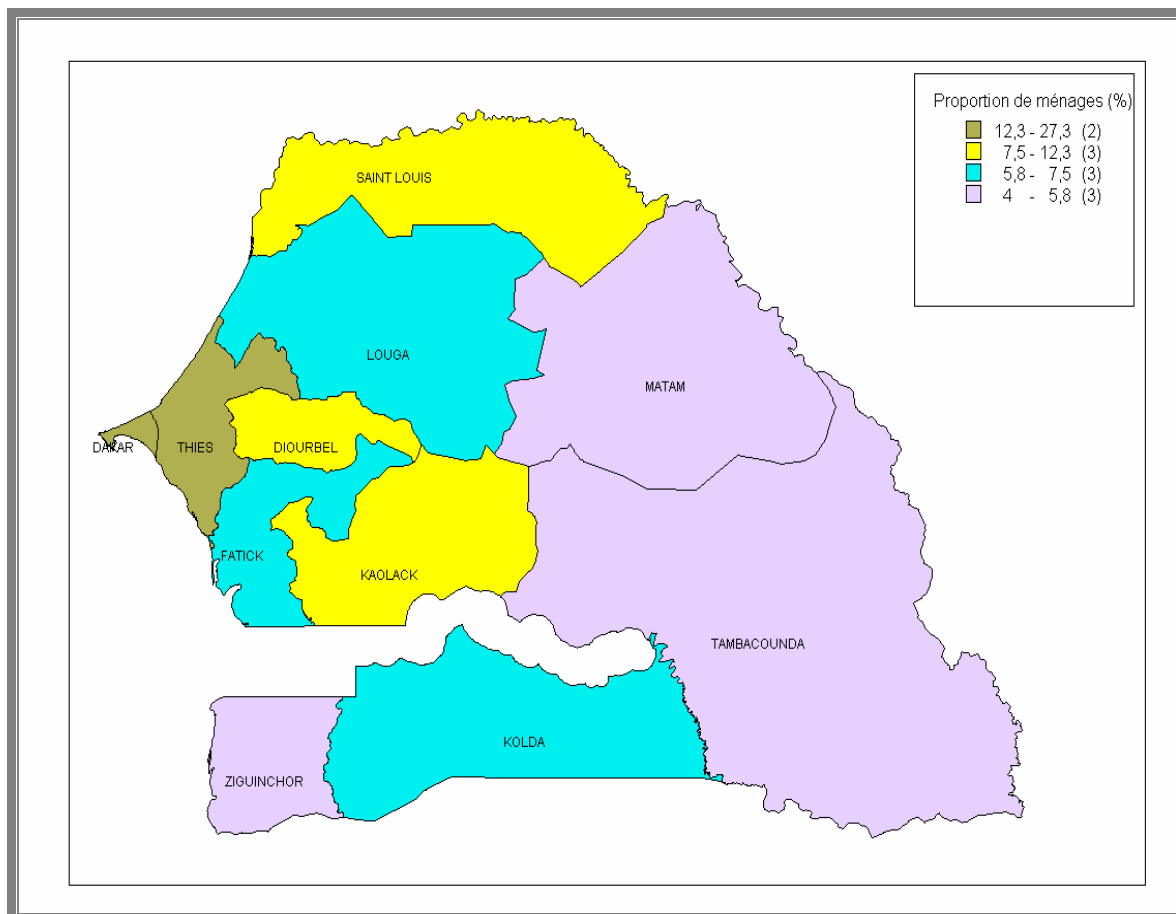
Tableau 5.3 : Taille moyenne des ménages selon la région et le milieu de résidence

Région	Milieu de résidence		Total
	Urbain	Rural	
Dakar	7,3	9,1	7,3
Diourbel	9,4	10,4	10,2
Fatick	8,3	9,9	9,6
Kaolack	8,7	10,9	10,3
Kolda	8,9	10,9	10,6
Louga	9,4	10,6	10,3
Matam	9,7	9,9	9,8
Saint Louis	8,4	8,7	8,6
Tambacounda	8,0	10,7	10,1
Thiés	9,0	10,7	9,9
Ziguinchor	7,6	7,3	7,4
SENEGAL	7,9	10,2	9,1

Comme le laisse voir ce tableau ci-dessus (les données sont reproduites sur la carte suivante), la taille des ménages apparaît plus réduite dans les régions de Dakar et de Ziguinchor où les ménages comptent moins de 8 personnes en moyenne. Par ailleurs, les ménages dans les régions de Saint-Louis et de Fatick gardent une taille proche de la moyenne tandis que, dans les autres régions, la taille des ménages est plus grande et se situe entre 9,6 et 10,3 personnes.

De façon générale, exception faite de la région de Ziguinchor, les ménages ruraux restent généralement de taille plus grande que ceux des zones urbaines. Les écarts varient ici entre 1 à 2 membres par ménage selon les régions.

Carte n°5.1 : Distribution des ménages sénégalais par région en 2002 (source : RGPH3)



5.2 TYPOLOGIE DES MENAGES

Les ménages ordinaires du Sénégal sont répertoriés dans 3 types : le ménage mononucléaire¹⁷, le ménage semi-nucléaire¹⁸ et le ménage élargi¹⁹.

Les résultats révèlent que les ménages semi nucléaires constituent le premier type de ménage, avec 50,4%, le second type étant le ménage nucléaire, avec 31,3% et le troisième type, le ménage élargi, avec 18,4%.

Cependant il y a des disparités selon le sexe du chef de ménage, le milieu de résidence, la région et l’âge.

¹⁷ Composé du chef de ménage, épouse/époux, fils/fille

¹⁸ Composé du chef de ménage épouse/époux, fils/fille, Père/mère, frère/sœur, petit(e) fils/fille, autre parenté

¹⁹ Composé du chef de ménage avec au minimum une personne sans lien de parenté

5.2.1. Typologie des ménages selon le sexe du chef de ménage

Parmi les 890770 ménages dirigés par des hommes, 32,8% sont de type nucléaire, 48,9% de type semi nucléaire et 18,3% de type élargi. En revanche, au niveau des 185088 ménages dirigés par les femmes, le type nucléaire représente 23,7%, le semi nucléaire 57,6% et l'élargi 18,7%.

La probabilité qu'un ménage nucléaire soit dirigé par un homme est de 27,2%, 4,1% par une femme.

5.2.2. Typologie des ménages selon le milieu de résidence

Dans le milieu urbain, la répartition des ménages selon la typologie retenue montre que 33,2% des ménages sont nucléaires, 47,5%, semi nucléaires et 19,3% élargis. Les ménages nucléaires sont relativement plus fréquents en milieu urbain qu'en milieu rural. Les conditions de vie contraignantes en zone urbaine peuvent en être l'une des raisons.

5.2.3. Typologie des ménages selon la région

La répartition des ménages selon les 3 types révèle que Dakar est la région qui détient le pourcentage le plus élevé de ménages nucléaires avec 36,2%, suivie de Saint Louis avec 35,5%. La région de Diourbel constitue la région qui dispose moins de ménages nucléaires. Par rapport aux ménages semi nucléaires, Diourbel occupe la première place avec 59,8%. Les régions de Matam, de Fatick, de Thiès, de Saint Louis et de Louga ont, chacune, plus de la moitié de leurs ménages composée de types semi nucléaires. Les proportions se présentent respectivement comme suit : 56,8% ; 56,6% ; 55,3% ; 52,1% et 51,0%.

Quant aux ménages de type élargi, les résultats montrent que c'est à Ziguinchor qu'ils sont plus présents avec 28,5%, puis dans les régions de Kaolack avec 23,1% et de Kolda 23%. Les poids les plus faibles sont observés au niveau de Saint-Louis et de Matam.

5.3 CARACTERISTIQUES DES CHEFS DE MENAGE

5.3.1 Age du chef de ménage

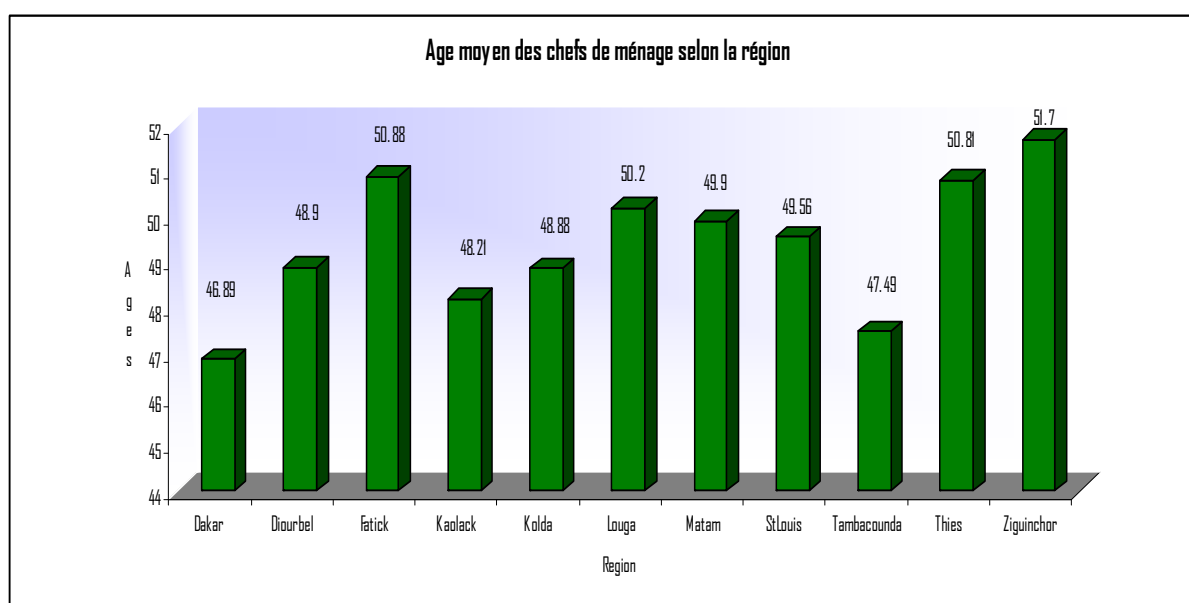
De manière générale, les chefs de ménages au Sénégal offrent un profil relatif avec un âge moyen qui se situe à 48,9 ans. Les chefs de ménages qui ont un âge compris entre 35 et 59 ans constituent 58,8% des effectifs. Les chefs de ménage d'âges jeunes c'est-à-dire ceux qui ont entre 15 et 34 ans ne représentent que 16,2% des effectifs. Les chefs de ménage les plus âgés (65 ans et plus) quant à eux constituent 16,3%. Les régions de Ziguinchor, Fatick, Thiès et Louga ont les chefs de ménage où les âges moyens sont les plus élevés dépassant la moyenne nationale, soit respectivement 51,7 ans, 50,9 ans, 50,8 ans et 50,2 ans. Les chefs de ménage de la région de Dakar ont la moyenne d'âge la plus jeune avec 46,9 ans suivis de ceux de Tambacounda qui en ont 47,5 ans.

Tableau 5.4 : Typologie des ménages selon le sexe, le milieu de résidence, la région et les groupes d'âges quinquennaux

		type de ménage						Total	
		ménage nucléaire		ménage semi nucléaire		Ménage élargi		Effectifs	Pourcentage
		Effectifs	Pourcentage	Effectifs	Pourcentage	Effectifs	Pourcentage		
Sexe	Masculin	292433	32,8%	435195	48,9%	163142	18,3%	890770	100,0%
	Féminin	43816	23,7%	106609	57,6%	34663	18,7%	185088	100,0%
Total		336249	31,3%	541804	50,4%	197805	18,4%	1075858	100,0%
Milieu	Urbain	167355	33,2%	239610	47,5%	97237	19,3%	504202	100,0%
	Rural	168894	29,5%	302194	52,9%	100568	17,6%	571656	100,0%
Total		336249	31,3%	541804	50,4%	197805	18,4%	1075858	100,0%
Région	Dakar	106310	36,2%	135210	46,0%	52162	17,8%	293682	100,0%
	Diourbel	25752	25,1%	61364	59,8%	15448	15,1%	102564	100,0%
	Fatick	16912	26,9%	35563	56,6%	10412	16,6%	62887	100,0%
	Kaolack	30833	29,7%	48994	47,2%	23924	23,1%	103751	100,0%
	Kolda	20992	27,3%	38172	49,7%	17702	23,0%	76866	100,0%
	Louga	19603	30,1%	33199	51,0%	12352	19,0%	65154	100,0%
	Matam	13237	30,8%	24372	56,8%	5302	12,4%	42911	100,0%
	Saint Louis	28460	35,5%	41742	52,1%	9972	12,4%	80174	100,0%
	Tambacounda	21156	35,0%	26706	44,2%	12565	20,8%	60427	100,0%
	Thiès	36926	27,8%	73469	55,3%	22359	16,8%	132754	100,0%
	Ziguinchor	16068	29,4%	23013	42,1%	15607	28,5%	54688	100,0%
Total		336249	31,3%	541804	50,4%	197805	18,4%	1075858	100,0%
Groupes d'âges quinquennaux	15 à 19	1096	21,6%	3112	61,3%	867	17,1%	5075	100,0%
	20 à 24	6249	29,3%	11732	55,1%	3329	15,6%	21310	100,0%
	25 à 29	18279	34,0%	27292	50,7%	8212	15,3%	53783	100,0%
	30 à 34	35106	37,3%	44415	47,1%	14708	15,6%	94229	100,0%
	35 à 39	45918	38,6%	53302	44,8%	19703	16,6%	118923	100,0%
	40 à 44	55639	37,9%	65562	44,7%	25565	17,4%	146766	100,0%
	45 à 49	49830	35,8%	63882	45,9%	25604	18,4%	139316	100,0%
	50 à 54	44433	32,7%	66032	48,7%	25233	18,6%	135698	100,0%
	55 à 59	26131	28,3%	47997	52,0%	18113	19,6%	92241	100,0%
	60 à 64	22564	24,3%	51932	55,9%	18446	19,8%	92942	100,0%
	65 à 69	12668	19,8%	37685	59,0%	13489	21,1%	63842	100,0%
	70 à 74	9547	17,3%	33780	61,3%	11822	21,4%	55149	100,0%
	75 à 79	4683	15,4%	19166	62,9%	6644	21,8%	30493	100,0%
	80 et +	4106	15,7%	15915	61,0%	6070	23,3%	26091	100,0%
Total		336249	31,3%	541804	50,4%	197805	18,4%	1075858	100,0%

Tableau 5.5: L’âge moyen des chefs de ménage par région

Région	Age moyen des CM
Dakar	46,9
Diourbel	48,9
Fatick	50,9
Kaolack	48,2
Kolda	48,9
Louga	50,2
Matam	49,9
Saint Louis	49,6
Tambacounda	47,5
Thiès	50,8
Ziguinchor	51,7
SENEGAL	48,9

Graphique 5.2 : Age moyen des chefs de ménage selon la région


5.3.2 Sexe du chef de ménage

La répartition par sexe révèle, dans l’ensemble, une prédominance des chefs de ménage de sexe masculin (82,8%) par rapport aux femmes du même statut. Dans l’ensemble, la proportion des femmes chefs de ménage représentent 17,2% mais leur importance reste plus visible en zone urbaine où elles assument cette responsabilité dans près de 1 cas sur 4 (24,2% exactement). En outre, la prise de responsabilité des femmes urbaines comme chefs de ménage augmente régulièrement avec l’âge au point qu’aux âges élevés, leur proportion peut atteindre 37.1% des effectifs totaux, soit près de 4 chefs de ménages sur 10.

Tableau 5.6: La répartition des CM selon le sexe et le milieu de résidence

Milieu	Sexe				Total	
	Masculin		Féminin			
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Urbain	381941	75.8%	122261	24.2%	504202	100.0%
Rural	508829	89.0%	62827	11.0%	571656	100.0%
Total	890770	82.8%	185088	17.2%	1075858	100.0%

En zone rurale, par contre, la représentativité des femmes chefs de ménage apparaît 2 fois plus faible qu’en milieu urbain. En moyenne, on recense globalement 1 femme parmi 10 chefs de ménage dans les zones rurales (11%).

La courbe du rapport de masculinité des chefs de ménage montre que le sexe masculin est partout largement plus important aux différents groupes d’âges. En effet, au niveau des 15-19 ans, les chefs de ménage de sexe masculin sont 2 fois plus nombreux, 3 fois plus au niveau des 20-24 ans et 5 fois plus dans le groupe des 30-34 ans. A partir de 50 ans que la courbe commence à fléchir jusqu’à 64 ans.

Cette situation peut être due à la surmortalité masculine à ces âges ou bien à une forte fréquence de divorces, etc.

Graphique 5.3 : Rapport de masculinité des chefs de ménage

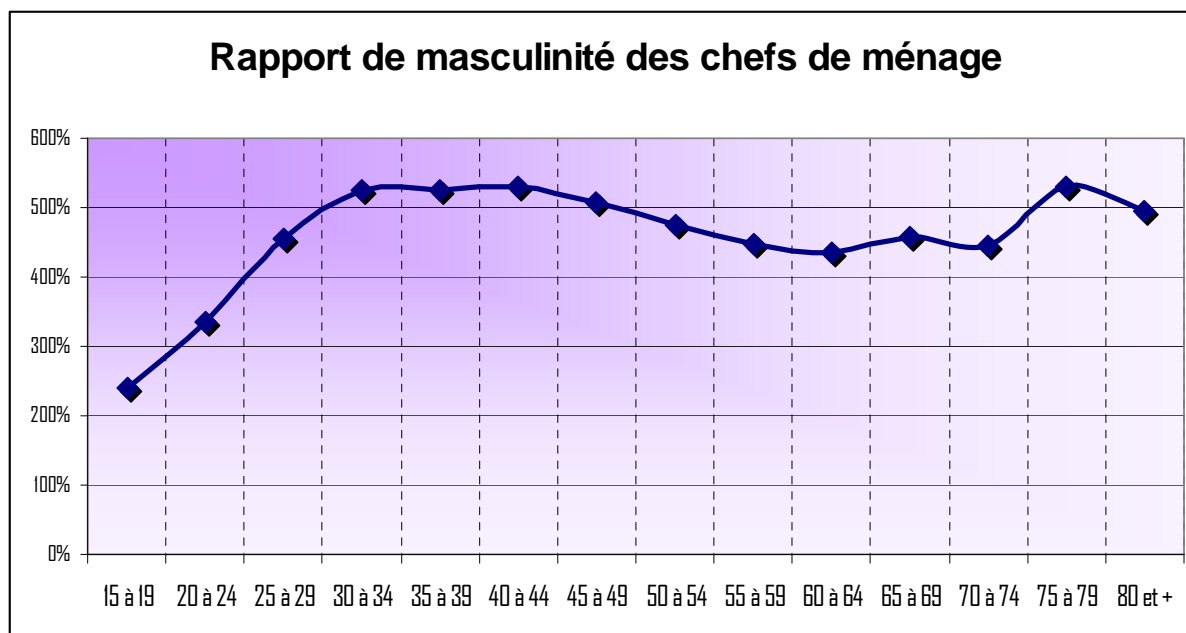


Tableau 5.7 : Le rapport de masculinité des chefs de ménage

Groupes d'âges quinquennaux	Rapport de masculinité
15 à 19 ans	239%
20 à 24 ans	335%
25 à 29 ans	454%
30 à 34 ans	525%
35 à 39 ans	526%
40 à 44 ans	531%
45 à 49 ans	507%
50 à 54 ans	474%
55 à 59 ans	447%
60 à 64 ans	436%
65 à 69 ans	457%
70 à 74 ans	444%
75 à 79 ans	530%
80 et + ans	494%
Ensemble	481%

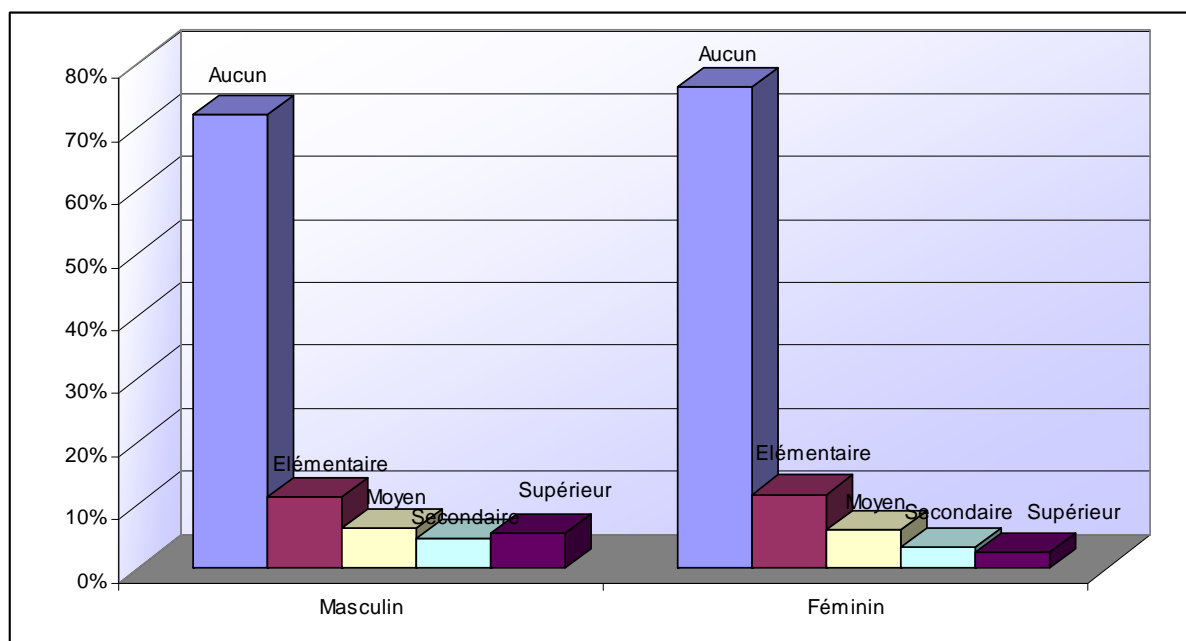
Les ménages dirigés par des femmes ont une « charge » démographique moins grande que ceux dirigés par des hommes. En effet, la taille de leurs ménages atteint 7,6 personnes soit 2 membres de moins que ceux de leurs vis-à-vis hommes (9,5 personnes par ménage). De plus, un ménage dirigé par une femme accueille 3 enfants de moins de 15 ans là où celui des chefs de ménages de sexe masculin en abrite 4,2 enfants de cet âge.

5.3.3 Niveau d’instruction du chef de ménage

Au Sénégal, 7 chefs de ménage sur 10 (72,7%) n’ont aucun niveau d’étude. Il y a une légère différence de niveau entre les sexes. En effet, 8 femmes chefs de ménages sur 10 (76,4%) n’ont aucun niveau. Connaissant la forte corrélation qui existe entre le niveau d’instruction, la fécondité, la nuptialité et la planification familiale on peut imaginer déjà l’influence que peuvent subir les membres de ce type de ménage. Par rapport au niveau élémentaire, seul 1 chef de ménage sur 10 l’a atteint pour les deux sexes. Les résultats montrent que moins d’un (1) chef de ménage sur 10 a atteint les niveaux secondaire et supérieur.

Tableau 5.8: Répartition des chefs de ménages selon le sexe et le niveau d’étude

Sexe	Niveau d’étude						Ensemble
	Aucun	Elémentaire	Moyen	Secondaire	Supérieur	Indéterminé	
Masculin	640889	101884	56881	42826	48288	2	890770
	72.0%	11.4%	6.4%	4.8%	5.4%	0.0%	100.0%
Féminin	141398	21732	11349	6044	4565	0	185088
	76.4%	11.7%	6.1%	3.3%	2.5%	0.0%	100.0%
Total	782287	123616	68230	48870	52853	2	1075858
	72.7%	11.5%	6.3%	4.5%	4.9%	0.0%	100.0%

Graphique 5.4: Répartition des chefs de ménages selon le sexe et le niveau d’étude


La répartition des chefs de ménage selon le milieu de résidence et le niveau d’étude permet de mieux montrer le déséquilibre observé. En effet, les chefs de ménage habitant le milieu rural ont des niveaux d’étude encore plus faibles. Parmi eux, 9 chefs de ménage sur 10 n’ont aucun niveau. Seuls moins de 2 chefs de ménage sur 10 ont le niveau élémentaire. Dans le milieu urbain, par contre, le rapport des chefs de ménage qui n’ont aucun niveau est de 5 sur 10 (54%).

Tableau 5.9: Répartition des chefs de ménages selon le milieu de résidence et le niveau d’étude

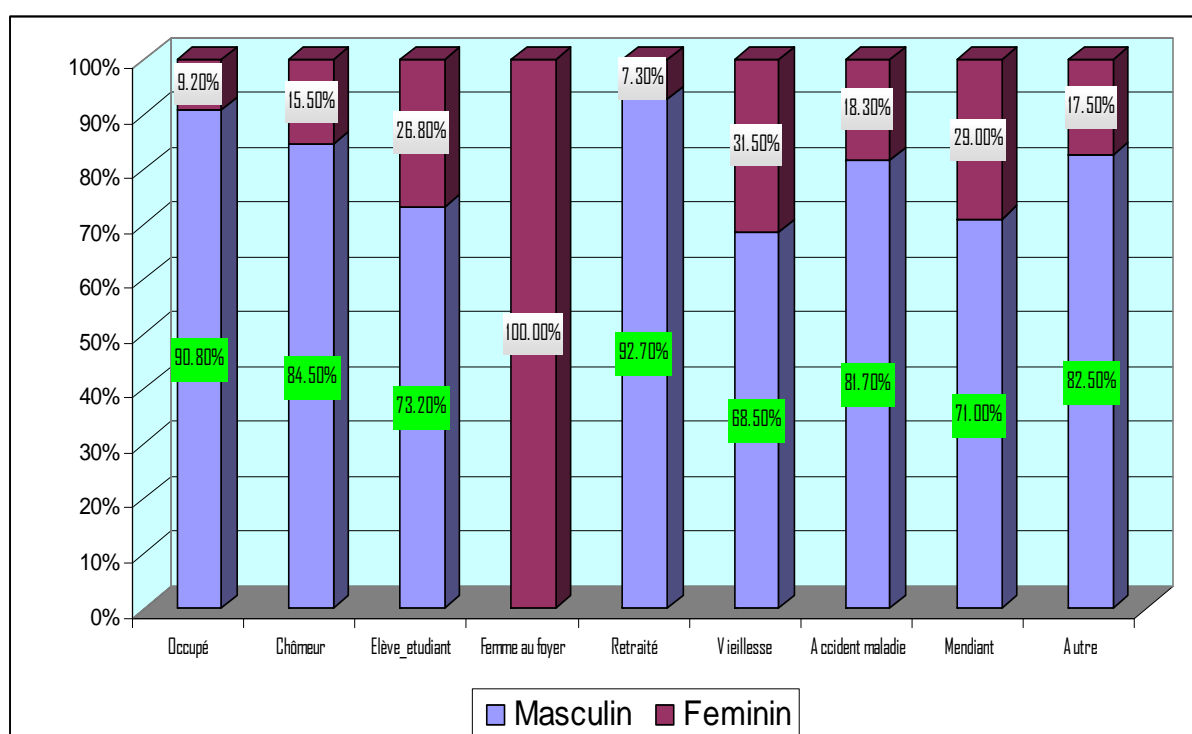
Milieu	Niveau d’étude						Ensemble
	Aucun	Elémentaire	Moyen	Secondaire	Supérieur	Indéterminé	
Urbain	271991	85378	56482	42056	48293	2	504202
	54%	17%	11%	8%	10%	0%	100%
Rural	510296	38238	11748	6814	4560	0	571656
	89%	7%	2%	1%	1%	0%	100%
Total	782287	123616	68230	48870	52853	2	1075858
	73%	11%	6%	5%	5%	0%	100%

5.3.4 Activité du chef de ménage

Les chefs de ménage sont, pour une grande majorité, des occupés (76,5%). Ceux qui sont inactifs ou inoccupés se répartissent de manière suivante : 7,0% de femmes au foyer, 5,6% frappés par la vieillesse, 5,1% de retraités, 2,2% de chômeurs, 0,5% d’accidentés ou de malades, 0,3% d’élèves/étudiants, 0,2% de mendiants et 2,7% d’autres cas. Cependant le niveau d’occupation élevé cache bien des disparités au niveau des sexes. Parmi les 823179 chefs de ménages occupés, seulement 9,2% sont de sexe féminin. Dans la catégorie des chômeurs, les chefs de ménage de sexe féminin représentent 15,5%. Par rapport à la mendicité, les chefs de ménage de sexe féminin représentent 29% des effectifs.

Tableau 5.10: Répartition des chefs de ménages selon le sexe et le type d’activité au cours des 12 derniers mois

Sexe	type d’activité au cours des 12 derniers mois									Ensemble
	Occupé	Chômeur	Elève_ Etudiant	Femme au foyer	Retraité	Vieillesse	Accident maladie	Mendiant	Autre	
Masculin	747192	19620	2583	0	51111	41388	3966	1236	23673	890769
	90.8%	84.5%	73.2%	0.0%	92.7%	68.5%	81.7%	71.0%	82.5%	82.8%
Féminin	75987	3594	947	75080	4044	19029	889	504	5013	185087
	9.2%	15.5%	26.8%	100.0%	7.3%	31.5%	18.3%	29.0%	17.5%	17.2%
Total	823179	23214	3530	75080	55155	60417	4855	1740	28686	1075856
	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%

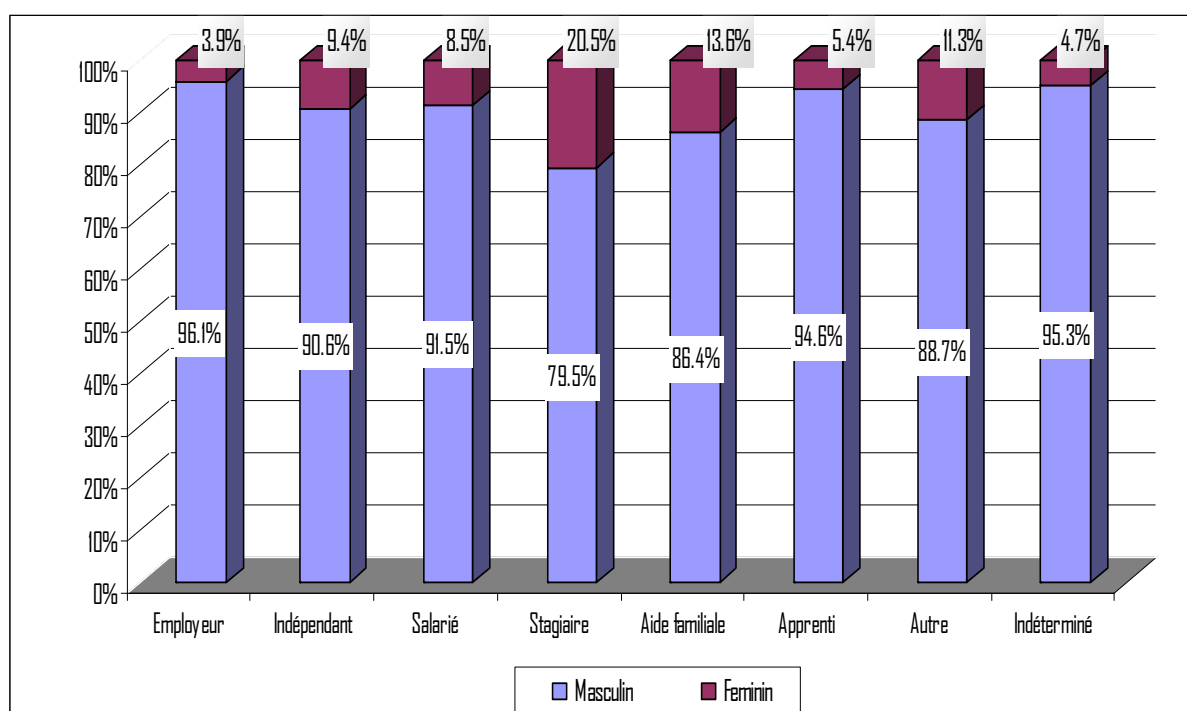
Graphique 5.5: Répartition des chefs de ménages selon le sexe et le type d’activité au cours des 12 derniers mois


5.3.5 Sexe du chef de ménage et situation dans l’activité

Par rapport à la situation dans l’activité, les résultats montrent que sur 100 chefs de ménage employeurs, seulement 4 sont de sexe féminin. Cette situation traduit la position sociale qu’occupent les femmes dans les activités économiques, de manière générale, dans le pays. Dans tous les niveaux de la situation dans l’activité, les chefs de ménage de sexe féminin sont très sous représentés. Elles comprennent 9,4% des indépendants, 8,5% de salariés, 5,4% des apprentis et 20,5% des stagiaires.

Tableau 5.11: Répartition des chefs de ménages selon le sexe et la situation dans l’activité

Sexe	Situation dans l’activité								Ensemble
	Employeur	Indépendant	Salarié	Stagiaire	Aide familial(e)	Apprenti(e)	Autre	Indéterminé	
Masculin	16436	534874	146099	720	13753	1748	9942	82	723654
	96.1%	90.6%	91.5%	79.5%	86.4%	94.6%	88.7%	95.3%	90.8%
Féminin	672	55594	13582	186	2166	99	1263	4	73566
	3.9%	9.4%	8.5%	20.5%	13.6%	5.4%	11.3%	4.7%	9.2%
Total	17108	590468	159681	906	15919	1847	11205	86	797220
	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%

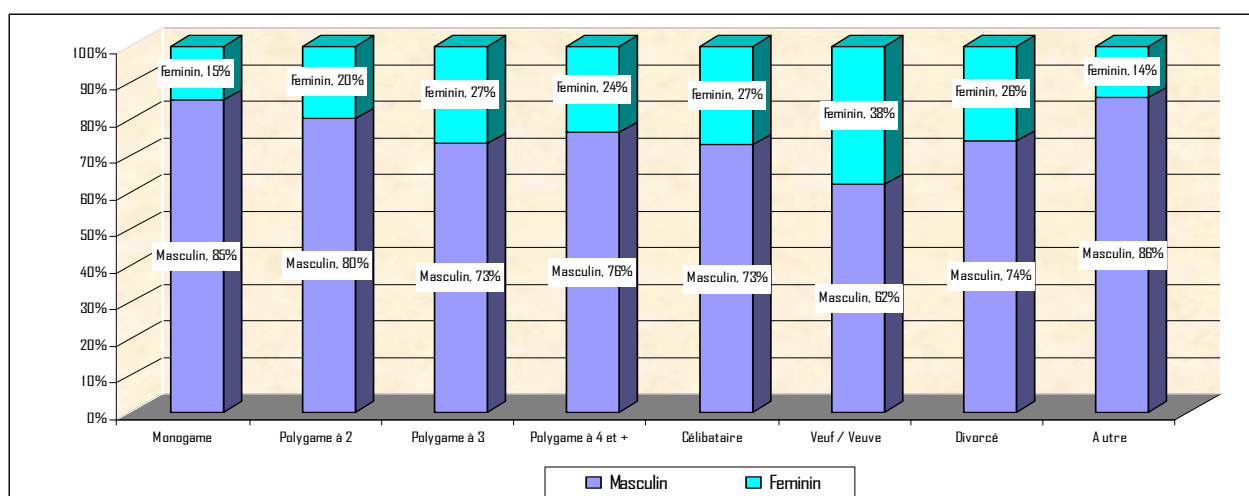
Graphique 5.6 : Répartition des chefs de ménages selon le sexe et la situation dans l’activité


5.3.6 Situation matrimoniale du chef de ménage

Par rapport à la situation matrimoniale, les résultats montrent que sur 100 chefs de ménage de sexe masculin, 72% sont des monogames, 26% des polygames et 2% des célibataires. C’est la même tendance qui est observée au sein des chefs de ménage de sexe féminin où l’on note que sur 100 femmes, les 61% sont des monogames, 36% des polygames et 3% des célibataires. Les effectifs des veuves, des divorcées et autres sont insignifiants.

Tableau 5.12: Répartition des chefs de ménages selon le sexe et la situation matrimoniale

Sexe	Situation matrimoniale								Ensemble
	Monogame	Polygame à 2	Polygame A 3	Polygame à 4 et +	Célibataire	Veuf / Veuve	Divorcé	Autre	
Masculin	643891	135884	70612	22515	17123	488	200	55	890768
	72.3%	15.3%	7%	2.5%	1.9%	0.1%	0.0%	0.0%	100.0%
Féminin	112031	33655	25765	6945	6315	296	70	9	185086
	60.5%	18.2%	13.9%	3.7%	3.4%	0.2%	0.0%	0.0%	100.0%
Total	755922	169539	96377	29460	23438	784	270	64	1075854
	70.3%	15.8%	9.0%	2.7%	2.2%	0.1%	0.0%	0.0%	100.0%

Graphique 5.6 : répartition des chefs de ménages selon le sexe et la situation matrimoniale


CONCLUSION

Le Recensement Général de la Population et de l’Habitat du Sénégal de décembre 2002 a dénombré 1 075 858 ménages contre 765605 au recensement de 1988

Les résultats révèlent que les ménages semi nucléaires constituent le premier type de ménage, avec 50,4%, le second type étant le ménage nucléaire, avec 31,3% et le troisième type, le ménage élargi, avec 18,4%.

Le milieu de résidence, le sexe, le niveau d’instruction et l’occupation du chef de ménage sont des caractéristiques qui, entre autres, influencent beaucoup le devenir des membres du ménage. La distribution des ménages sur le territoire national reflète bien celle de la population résidente, en général. Plus de 53,1% sont localisés en milieu rural et 46,9% résident en milieu urbain. Le milieu urbain compte en moyenne 7,9 membres par ménage, alors qu’en zone rurale, la taille est de 10,2 personnes.

De manière générale, les chefs de ménages au Sénégal offrent un profil relatif avec un âge moyen qui se situe à 48,9 ans.

La répartition des chefs de ménage selon le sexe est de 83%, pour le masculin et 17%, pour le sexe féminin. Par rapport à l’instruction, 73% des chefs de ménage n’ont aucun niveau d’étude. Les chefs de ménage sont, pour une grande majorité, des occupés (76,5%).